

DERNIERE HEURE

tionale, notamment sur l'attitude de la Pologne à l'égard des revendications allemandes sur Dantzig et les progrès réalisés au cours des négociations avec le gouvernement des Soviets.

l'importance que l'Allemagne attache à connaître les sentiments de son allié du Sud, avant de s'engager à fond dans l'affaire polonaise.

3 mai 1939. Varsovie a pavé et des portraits du président de la République, du maréchal Pilsudski, du maréchal Smigly-Ridz et du colonel Beck ornaient la plupart des vitrines des magasins.

LES AILES BRISÉES (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est par suite d'une insolation que Gilbert Denis a dû interrompre son raid Paris-Saigon

Calcutta, 3 mai. — C'est par suite d'une insolation que Gilbert Denis, qui tentait une liaison record Paris-Saigon, a dû atterrir à cent kilomètres à l'ouest de Calcutta.

Après avoir reçu des soins, l'aviateur, qui n'a été que contusionné, a été conduit à Baripada.

Un avion militaire italien monté par deux colonels a disparu

Rome, 3 mai. — Un avion militaire trimoteur, à bord duquel se trouvaient les colonels Miglia et Carducci et qui était parti de Tripoli pour Tourbrouk, a disparu en cours de route.

Deux avions anglais se heurtent en vol près de Filton

UN MORT, UN BLESSÉ Londres, 3 mai. — Deux avions sont entrés en collision à proximité des manufactures d'avions de Filton. L'un des avions a été tué et l'autre grièvement blessé.

Une flottille anglaise mouillée à Cherbourg

Cherbourg, 3 mai. — Les quatre destroyers de 1.800 tonnes : « Somalie », « Eskimo », « Natchez » et « Ashanti », de la marine britannique, arrivés mercredi à Cherbourg, venant de Portland, ont accosté aux quais de France et de Normandie où un public nombreux est venu saluer leur arrivée.

Une usine anglaise construit un avion dans le temps record de trente-huit jours

Londres, 3 mai. — Une manufacture du comté de Lancastre déclare avoir construit un avion en un temps record pour l'Europe : trente-huit jours.

La veuve du roi Manuel de Portugal épouse un comte suédois

Stockholm, 3 mai. — On annonce de Berlin, qu'au château de Langenstein (Bade), a été célébré le mariage de la princesse Augusta-Victoria de Hohenzollern, veuve du roi Manuel de Portugal, avec le comte Robert Douglas, de nationalité suédoise.

Un emprunt de six milliards va être émis à partir du 15 mai

Paris, 3 mai. — Il va être procédé à partir du 15 mai à l'émission d'un emprunt du Trésor. Ains, l'engagement pris par M. Paul Reynaud, de ne pas emprunter pendant six mois, a été tenu.

Un voyageur gravement blessé M. François Guilbert, 27 ans, cantonnier, revenant en automobile de Bethune, avec M. Alex Mottel, 35 ans, mineur, ayant pris en charge un cochon. Distraint en cours de route par l'animal qui se semblait pas à son aise, le conducteur ne vit pas que le passage à niveau n° 8 des mines de Noux, à Verquigneul était fermé et le défonçant, ne s'arrêta qu'au milieu de la voie.

Un enfant meurt asphyxié à Lourches

Mardi matin, M. Fernand Mekerche, pâtissier à Lourches, qui avait couché sa petite fille, Yolande, âgée de 14 mois, dans la cuisine de son habitation, a découvert l'enfant inanimée, asphyxiée par le gaz d'éclairage. Le chat, accidentellement d'un vêtement de travail avait occasionné la rupture d'un tuyau.

Au Congrès eucharistique d'Alger (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une manifestation d'unité nationale et impériale

La première matinée du cardinal Verdier à Alger a été l'occasion d'une série de manifestations d'unité nationale et impériale. C'est un caractère essentiel que le légat et le gouverneur ont conféré aux solennités eucharistiques, dès leur rencontre dans le grand salon de l'hôtel de Ville d'Alger.

Le cardinal Verdier reçoit le grand mufti et le grand rabbin

Le cardinal Verdier a voulu recevoir dès mercredi après-midi, les représentants des musulmans et israélites d'Alger.

Le bref pontifical

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Le bref pontifical qui institue le cardinal Verdier légat du pape au congrès eucharistique est la première bulle de Pie XII.

Une lettre ouverte de M. Tardieu au chancelier Hitler

Paris, 3 mai. — Le chancelier Hitler ayant, dans son dernier discours, violemment attaqué « les criminels de Versailles », M. André Tardieu, seul survivant des cinq plénipotentiaires français lui répond dans « Gringoire » par une lettre ouverte intitulée : « Réponse d'un criminel ».

Il souligne d'abord que l'Allemagne n'a pas attendu l'hitlérisme pour prendre conscience d'elle-même par la violence : Ses poètes, ses philosophes, ses dirigeants l'ont toujours vu sous la forme d'une conquête ininterrompue de territoires et de marchés. M. Hitler lui-même en est la preuve la plus récente par la doctrine de « Mein Kampf ».

« Vos outrages, écrit M. Tardieu, on n'en meurt pas. Je vous réponds ici au nom des « criminels de Versailles » que vous avez insultés, parce qu'ils ont libéré des peuples asservis par l'Allemagne, de ces indignités de ces humiliations contre qui se déchaine votre verbe à retardement et j'ai pour ma part de la fertilité à mériter votre colère.

« Vous riez les niais qui se rencontrent en France et en Angleterre pour croire que Munich était un accord durable et le commencement d'une ère nouvelle. Vous nous l'aviez cependant annoncé.

« Votre vanité éclate dans cette phrase étonnante, où vous saluez en vous-même le soldat inconnu de la dernière guerre — que ses camarades croyaient mort — et aussi dans cette phrase où vous dites que vous êtes respectueux des libertés de tous les peuples et, notamment, du peuple tchécoslovaque.

« Me permettez-vous d'ajouter que vous définez d'hypocrite ?

« Si, par votre faute — et bien malgré vous, je crois — la guerre éclatât, j'espère que l'on saurait, après l'avoir gagnée, vous imposer les conditions, plus immédiatement dures que les dernières, que justifie plus que jamais votre passion de dominer l'Europe ?

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« Si, par votre faute — et bien malgré vous, je crois — la guerre éclatât, j'espère que l'on saurait, après l'avoir gagnée, vous imposer les conditions, plus immédiatement dures que les dernières, que justifie plus que jamais votre passion de dominer l'Europe ?

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

« S'il m'est permis de conclure, je dirai que votre politique et votre discours ne démontrent qu'un seul chose : c'est que cette paix de Versailles, dont vous dénoncez les horreurs, n'a pas traité votre pays assez rigoureusement.

M. Molotov succède à M. Litvinof au département des affaires étrangères soviétiques

Moscou, 3 mai. — L'Agence Tass annonce que le président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., a nommé M. Molotov, président du Conseil des commissaires du peuple de l'U.R.S.S., au poste de commissaire du peuple aux affaires étrangères, titre qu'il cumulera avec le précédent.

M. Litvinof a été, sur sa demande, déchargé de ses fonctions de commissaire du peuple aux affaires étrangères. On a cherché à savoir si la retraite de M. Litvinof signifie un changement dans la politique extérieure de l'Union soviétique. A cela, il a été répondu que l'Union soviétique n'est pas le pays des politiques personnelles mais que, toutefois, M. Litvinof, commissaire aux affaires étrangères depuis 1929, était considéré, au moins à l'étranger, comme l'homme de la sécurité collective et le partisan de la coopération avec les démocraties occidentales.

« Etant donné le mutisme persistant de la presse russe sur les développements des négociations anglo-soviétiques, on ne peut s'empêcher de penser, jusqu'à plus ample informé, que la marche de ces négociations pourrait être en relation avec le départ de M. Litvinof, d'autant que dans certains milieux russes, la suppression du « Journal de Moscou », organe du commissariat des affaires étrangères, avait été déjà interprété comme un coup porté à M. Litvinof.

On sait, d'autre part, que le dernier discours de Staline au congrès du parti n'était pas précisément dans la ligne de la sécurité collective et que les puissances occidentales y étaient accusées très clairement d'avoir cherché à lancer l'Union soviétique et l'Allemagne l'une contre l'autre, pour résoudre leurs difficultés.

« Il est, d'autre part, possible que les gouvernements britannique et français n'aient pas trouvé acceptables les conditions posées par le gouvernement soviétique à sa coopération à une action commune contre l'agresseur, une condition qui, selon les dires de la presse britannique, équivalait à une alliance appuyée par une convention militaire.

Ainsi, après Munich, M. Litvinof aurait été autorisé à faire un nouvel essai de politique de sécurité collective ; mais cet essai n'ayant pas donné satisfaction, il aurait dû se démissionner.

Mais tout cela n'est qu'hypothèses.

« Il est, d'autre part, possible que les gouvernements britannique et français n'aient pas trouvé acceptables les conditions posées par le gouvernement soviétique à sa coopération à une action commune contre l'agresseur, une condition qui, selon les dires de la presse britannique, équivalait à une alliance appuyée par une convention militaire.

Ainsi, après Munich, M. Litvinof aurait été autorisé à faire un nouvel essai de politique de sécurité collective ; mais cet essai n'ayant pas donné satisfaction, il aurait dû se démissionner.

Mais tout cela n'est qu'hypothèses.

« Il est, d'autre part, possible que les gouvernements britannique et français n'aient pas trouvé acceptables les conditions posées par le gouvernement soviétique à sa coopération à une action commune contre l'agresseur, une condition qui, selon les dires de la presse britannique, équivalait à une alliance appuyée par une convention militaire.

Ainsi, après Munich, M. Litvinof aurait été autorisé à faire un nouvel essai de politique de sécurité collective ; mais cet essai n'ayant pas donné satisfaction, il aurait dû se démissionner.

Mais tout cela n'est qu'hypothèses.

« Il est, d'autre part, possible que les gouvernements britannique et français n'aient pas trouvé acceptables les conditions posées par le gouvernement soviétique à sa coopération à une action commune contre l'agresseur, une condition qui, selon les dires de la presse britannique, équivalait à une alliance appuyée par une convention militaire.

Ainsi, après Munich, M. Litvinof aurait été autorisé à faire un nouvel essai de politique de sécurité collective ; mais cet essai n'ayant pas donné satisfaction, il aurait dû se démissionner.

Mais tout cela n'est qu'hypothèses.

« Il est, d'autre part, possible que les gouvernements britannique et français n'aient pas trouvé acceptables les conditions posées par le gouvernement soviétique à sa coopération à une action commune contre l'agresseur, une condition qui, selon les dires de la presse britannique, équivalait à une alliance appuyée par une convention militaire.

Ainsi, après Munich, M. Litvinof aurait été autorisé à faire un nouvel essai de politique de sécurité collective ; mais cet essai n'ayant pas donné satisfaction, il aurait dû se démissionner.

Mais tout cela n'est qu'hypothèses.

« Il est, d'autre part, possible que les gouvernements britannique et français n'aient pas trouvé acceptables les conditions posées par le gouvernement soviétique à sa coopération à une action commune contre l'agresseur, une condition qui, selon les dires de la presse britannique, équivalait à une alliance appuyée par une convention militaire.

Ainsi, après Munich, M. Litvinof aurait été autorisé à faire un nouvel essai de politique de sécurité collective ; mais cet essai n'ayant pas donné satisfaction, il aurait dû se démissionner.

Mais tout cela n'est qu'hypothèses.

M. von Ribbentrop va rencontrer le comte Ciano en Italie

Berlin, 3 mai. — M. von Ribbentrop partira le 4 mai, pour rencontrer en Italie le comte Ciano, sur le lac de Côme.

Les ambassadeurs à Londres et à Paris vont rejoindre leurs postes

Berlin, 3 mai. — Les milieux compétents allemands affirment que l'ambassadeur du Reich à Londres, M. von Dirksen, qui avait été rappelé à Berlin pour information, après le rappel de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, rejoindra son poste dans les plus prochains jours.

De même, on déclare que le comte von Weizsäcker, ambassadeur d'Allemagne à Paris, rejoindra son poste jeudi ou vendredi.

EN UR.S.S. Les négociations anglo-soviétiques

Moscou, 3 mai. — En ce qui concerne les négociations anglo-soviétiques, on se contente de dire à Moscou que le gouvernement russe n'a pas encore reçu la réponse anglaise. Mais on sait que l'U.R.S.S. estime qu'elle pourrait, sans danger pour elle-même, demeurer à l'écart des querelles européennes. Les propositions commerciales qui lui ont été faites par Berlin et ses nouvelles relations économiques avec l'Italie démontrent qu'elle dispose d'un moyen pour sortir de l'isolement qu'on chercherait à lui imposer.

La crise du 15 mars a amené l'Angleterre à rechercher l'appui soviétique et elle a trouvé le gouvernement de Moscou libre de ses décisions et libre aussi de poser ses conditions. Ainsi, si les informations de sources étrangères sont exactes, l'U.R.S.S. n'accorderait sa collaboration qu'à droits égaux et contre de solides garanties.

L'U.R.S.S. a toujours pensé que l'épave d'un nouveau système de sécurité collective devait être une collaboration étroite anglo-soviétique. Puisque la France et l'Angleterre ont accordé leur garantie à la Pologne, à la Roumanie et à la Grèce sans contre-partie, on estime que la négociation a été engagée à rebours, puisque les deux premières refusant l'aide soviétique nécessaire au maintien de la sécurité collective en Europe occidentale.

Deux mille cinq cents avions ont participé aux revues du 1er mai

Moscou, 3 mai. — Deux mille cinq cents avions ont pris part aux revues du 1er mai, dans quatorze villes soviétiques.

EN ITALIE M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a reçu les ambassadeurs de France et d'Angleterre à Rome

Rome, 3 mai. — Le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, M. Gafenco, a reçu mercredi soir successivement M. André François-Poncet, ambassadeur de France et M. Loraine, ambassadeur de Grande-Bretagne, puis les ambassadeurs de Pologne et de Turquie et le ministre de Grèce.

Une déclaration du ministre roumain

Rome, 3 mai. — M. Gafenco, ministre roumain des Affaires étrangères, avant de quitter Rome pour Belgrade, a fait des déclarations à la presse sur les rapports italo-roumains. Le problème polonais et l'affaire albanaise.

« Si l'on n'a pas partout la même idée de ce que peut être la paix, on ressent partout que la guerre serait un désastre. « La controverse polono-allemande est très grave, mais il faut espérer qu'elle sera résolue par une compréhension réciproque des intérêts des deux pays. »

« Le ministre a déclaré que sa visite à Rome avait renforcé les relations italo-roumaines, qui sont amicales, et auxquelles l'affaire d'Albanie n'a apporté aucune modification.

EN POLOGNE Le consulat tchèque de Cracovie souscrit à l'emprunt polonais de la défense aérienne

Varsovie, 3 mai. — Le consul tchèque de Cracovie, qui a refusé de rendre ses bureaux au consulat d'Allemagne, a offert 500 millions pour l'emprunt de la défense aérienne. La déclaration qui accompagnait cette offre dit notamment : « Les Tchèques de Pologne comprennent que la défense de la nation et de l'Etat polonais est aussi la défense de leur propre nation. »

La fête nationale est marquée par quelques manifestations antiallemandes

Varsovie, 3 mai. — La Pologne a célébré mercredi sa seconde fête nationale pour commémorer la Constitution du 3 mai 1791.

On estime que le conflit germano-polonais n'en est qu'à ses débuts

Berlin, 3 mai. — Le fait que la Pologne soit passée à la contre-offensive, au nom de son espace vital, a interrogé les milieux politiques allemands, qui ne s'attendaient pas à voir reprendre leurs propres arguments. A la tentative allemande de limiter l'affaire à la « ville alémanique de Dantzig », la Pologne a répondu en posant le conflit polono-allemand dans toute son ampleur.

Le consulat allemand de Katowice refuse le visa de passage à six cents ouvriers polonais qui voulaient se rendre en France

Varsovie, 3 mai. — Le consulat allemand de Katowice a refusé le visa de passage à travers l'Allemagne à un groupe de 600 ouvriers polonais de Myslowice, qui voulaient se rendre en France pour des travaux saisonniers.

Le consulat allemand de Katowice refuse le visa de passage à six cents ouvriers polonais qui voulaient se rendre en France

« L.I.K.C. », qui publie cette information, ajoute que cela est un des nombreux exemples des chicanes des autorités allemandes à l'égard des Polonais.

Une bagarre entre Tchèques et Allemands

Varsovie, 3 mai. — Plusieurs Allemands ont été sérieusement blessés et ont dû être transportés à l'hôpital de Luck, à la suite d'une bagarre avec des Tchèques, qui voulaient mettre fin à la propagande hitlérienne des membres de la colonie allemande, propagande qui se manifestait notamment par des discours contre l'emprunt de défense anti-étranger, lancé il y a six semaines en Pologne.

EN HONGRIE Les comtes Teleki et Csaki sont rentrés à Budapest

Budapest, 3 mai. — Les comtes Teleki et Csaki, de retour de Berlin, sont arrivés à Budapest. A cette occasion, une cérémonie avait été organisée, au cours de laquelle le président du Conseil, fendant allusion aux entretiens de Berlin, a déclaré :

« J'ai rencontré dans le peuple allemand une amitié profonde pour la Hongrie. Nous voulons travailler ensemble pour la paix dans cette partie de l'Europe. C'est ce que nous apportons avec nous et cela est plus que des résultats immédiats que l'un ou l'autre a peut-être attendus. »

EN TURQUIE Les négociations turco-soviétiques se poursuivent

Ankara, 3 mai. — Le départ de M. Potemkine, commissaire du peuple, adjoint aux Affaires étrangères, a été encore ajourné, les négociations turco-soviétiques, menées dans le plus grand secret, se poursuivent.

EN ESPAGNE Le général Franco a présidé, mercredi, à Valence un défilé de la victoire

Valence, 3 mai. — Le général Franco est arrivé mardi à Valence, afin de prêter le grand défilé de la victoire. Le généralissime s'est rendu immédiatement à sa résidence du Palais, aux abords duquel une foule énorme s'était massée pour l'accueillir.

Le général Franco dut paraître au balcon, où, dans une allocution, il retraça en quelques phrases, les victoires de l'armée nationale, et il termina en disant : « Il faut toujours être vigilant, c'est l'ordre que nous ont donné nos morts, pour que vous puissiez crié toujours avec moi : « Vive l'Espagne ! »

La foule fit alors une longue ovation au généralissime et défila devant la résidence en chantant l'hymne de la phalange et en criant : « Franco ! Franco ! Franco ! »

Le maréchal Pétain visiterait, prochainement, plusieurs villes du sud de l'Espagne

Hendaye, 3 mai. — Le maréchal Pétain a l'intention de visiter prochainement plusieurs villes du sud de l'Espagne, notamment Cadix, Algeiras, Grenade et Cordoue.

Il ne manque pas un seul tableau au musée du Prado, à Madrid

Madrid, 3 mai. — Le sous-directeur du Musée du Prado a déclaré à la presse « qu'il ne manque pas un seul tableau, pas une seule œuvre d'art dans le Musée du Prado. »

Un enfant meurt asphyxié à Lourches

Mardi matin, M. Fernand Mekerche, pâtissier à Lourches, qui avait couché sa petite fille, Yolande, âgée de 14 mois, dans la cuisine de son habitation, a découvert l'enfant inanimée, asphyxiée par le gaz d'éclairage. Le chat, accidentellement d'un vêtement de travail avait occasionné la rupture d'un tuyau.

Un emprunt de six milliards va être émis à partir du 15 mai

Paris, 3 mai. — Il va être procédé à partir du 15 mai à l'émission d'un emprunt du Trésor. Ains, l'engagement pris par M. Paul Reynaud, de ne pas emprunter pendant six mois, a été tenu.

Un voyageur gravement blessé

M. François Guilbert, 27 ans, cantonnier, revenant en automobile de Bethune, avec M. Alex Mottel, 35 ans, mineur, ayant pris en charge un cochon. Distraint en cours de route par l'animal qui se semblait pas à son aise, le conducteur ne vit pas que le passage à niveau n° 8 des mines de Noux, à Verquigneul était fermé et le défonçant, ne s'arrêta qu'au milieu de la voie.

Le conducteur eut le temps de se garer mais il n'en fut pas de même pour l'autre voyageur qui alla s'écraser contre un mur voisin.

Des débris de la voiture, on retira M. Mottel que l'on fit immédiatement transporter à l'hôpital de Bethune où son état a été jugé sérieux.

Un enfant meurt asphyxié à Lourches

Mardi matin, M. Fernand Mekerche, pâtissier à Lourches, qui avait couché sa petite fille, Yolande, âgée de 14 mois, dans la cuisine de son habitation, a découvert l'enfant inanimée, asphyxiée par le gaz d'éclairage. Le chat, accidentellement d'un vêtement de travail avait occasionné la rupture d'un tuyau.

Un emprunt de six milliards va être émis à partir du 15 mai

Paris, 3 mai. — Il va être procédé à partir du 15 mai à l'émission d'un emprunt du Trésor. Ains, l'engagement pris par M. Paul Reynaud, de ne pas emprunter pendant six mois, a été tenu.

Un voyageur gravement blessé

M. François Guilbert, 27 ans, cantonnier, revenant en automobile de Bethune, avec M. Alex Mottel, 35 ans, mineur, ayant pris en charge un cochon. Distraint en cours de route par l'animal qui se semblait pas à son aise, le conducteur ne vit pas que le passage à niveau n° 8 des mines de Noux, à Verquigneul était fermé et le défonçant, ne s'arrêta qu'au milieu de la voie.

Le conducteur eut le temps de se garer mais il n'en fut pas de même pour l'autre voyageur qui alla s'écraser contre un mur voisin.

Des débris de la voiture, on retira M. Mottel que l'on fit immédiatement transporter à l'hôpital de Bethune où son état a été jugé sérieux.

Un enfant meurt asphyxié à Lourches

Mardi matin, M. Fernand Mekerche, pâtissier à Lourches, qui avait couché sa petite fille, Yolande, âgée de 14 mois, dans la cuisine de son habitation, a découvert l'enfant inanimée, asphyxiée par le gaz d'éclairage. Le chat, accidentellement d'un vêtement de travail avait occasionné la rupture d'un tuyau.

Un emprunt de six milliards va être émis à partir du 15 mai

Paris, 3 mai. — Il va être procédé à partir du 15 mai à l'émission d'un emprunt du Trésor. Ains, l'engagement pris par M. Paul Reynaud, de ne pas emprunter pendant six mois, a été tenu.

Un voyageur gravement blessé

M. François Guilbert, 27 ans, cantonnier, revenant en automobile de Bethune, avec M. Alex Mottel, 35 ans, mineur, ayant pris en charge un cochon. Distraint en cours de route par l'animal qui se semblait pas à son aise, le conducteur ne vit pas que le passage à niveau n° 8 des mines de Noux, à Verquigneul était fermé et le défonçant, ne s'arrêta qu'au milieu de la voie.

Le conducteur eut le temps de se